

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SERCHES du vendredi 28 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Serches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Serches, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 avril 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

Présents : Bernadette KASPRZAK, Joëlle PIENNE, Monique CERVEAUX, Denis FAIRIER, Bénédicte HENON, Anne SANNER, Patrick TASSIN, Gonzague WILLIATTE

Excusé : Pascal TRIBOUILLOY

Absents représentés : Monsieur Loïc LALYS par Madame Joëlle PIENNE, Monsieur Raphaël HACARD par Monsieur Denis FAIRIER

Ordre du jour :

- 1 - Charte zéro phyto
- 2 - Achat tables
- 3 - Vote des taux des trois taxes
- 4 - Budget 2017
- 5 - FDS 2017
- 6 - Transport scolaire
- 7 - Assainissement
- 8 - Informations et questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : A été élue secrétaire : Madame Joëlle PIENNE

**1 - Charte Zéro Phyto - Entretien des espaces publics
2017_014**

Vu la loi de transition énergétique du 22 juillet 2015 interdisant aux collectivités d'appliquer des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, cimetière, forêts et des voiries à compter du 1^{er} janvier 2017,

Vu la charte d'entretien des espaces publics de Picardie,
Vu les conditions d'aides de l'agence de l'eau,
Vu le changement des niveaux de la Charte

Le conseil municipal, après délibération, décide,

- D'adopter le niveau 2 (zéro phyto sur toute la collectivité)
- D'autoriser le Maire à signer la charte.

Votants : 9 Exprimés : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

**2 - Achat tables salle communale
2017_015**

Madame le maire propose l'achat de 10 tables pour la salle communale en remplacement des anciennes tables.

Le conseil municipal, décide de l'achat de 10 tables pour un montant de 959,50 € HT soit 1151,40 € TTC.

Votants : 9 Exprimés : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Arrivée de Anne Sanner à 20h55

3 - Vote des Taux d'imposition des taxes directions 2017_016

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les trois taux de contributions directes appliqués dans la Commune pour équilibrer le Budget primitif 2017 à savoir :

Taxe d'habitation : 10,07 %
Taxe foncière bâti : 10,22 %
Taxe foncière non bâti : 23,38 %

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces trois taux de contributions directes.

Votants : 10 Exprimés : 10 Pour : 7 Contre : 3 Abstention : 0

4 - Budget primitif 2017 2017_017

Madame Le Maire présente le budget Primitif 2017 :

Section de fonctionnement détail des dépenses :

Vote des chapitres pour un total des dépenses cumulées de 155 424.75 € :

Section de fonctionnement détail des recettes.

Présentation des différentes taxes, état 1259.

Vote des chapitres pour un total des recettes de fonctionnement cumulées de 155 424.75 €

Section d'investissement détail des recettes.

Vote des chapitres pour un total des recettes d'investissement cumulées de 187 827.05 €

Section d'investissement détail des dépenses.

Vote des chapitres pour un total des recettes d'investissement cumulées de 187 827.05 €

Votants : 10 Exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5 - FDS 2017 2017_018

Après avoir pris connaissance de décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

Le Conseil Municipal de la Commune de Serches sollicite des subventions au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2017 pour les travaux suivants :

N° Opération	Nature des travaux	Appellation et n° Voie	Longueur	Montant de l'opération T.T.C.	Montant de l'opération H.T.	Subvention €	Charge Communale
2017-01152	VC Route du Tonkin	V	1200 ml	1 857,60	1 548,00	1 161,00	387,00
2017-01154	VC rue du Bois de Fontaine	V	151 ml	2 683,20	2 236,00	1 677,00	559,00
2017-01165	VC4 2ème partie	VC4	1100 ml	13 416,00	11 180,00	8 385,00	2 795,00
2017-01156	VC4 1ère partie	VC4	1100 ml	25 527,00	21 272,50	15 954,38	5 318,12
Total			3551 ml	43 483,80	36 236,50	27 177,38	9 059,12

Le Conseil Municipal s'engage :

- à affecter à ces travaux de 36 236,50 € sur le Budget Communal,
- A réaliser les travaux dans un délai de trois ans à partir de la date de notification au titre du FDS 2017.

Le Conseil Municipal de la Commune après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la sollicitation des subventions.

Votants : 10 Exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

6 - Transport scolaire

Madame le maire informe les membres du conseil municipal, que dans le cadre de la Loi NOTRe, le syndicat intercommunal des transports Urbains du Soissonnais (SITUS) devrait, dès la rentrée scolaire 2017-2018, assurer le transport scolaire des élèves de maternelle, primaire et lycée. Le transport des élèves vers le collège de Braine n'étant pas encore concerné pour la commune de Serches.

Lors d'une réunion, le Président du SITUS a informé que les communes devraient prendre en charge une partie du coût de ces transports pour un montant qui se pourrait varier entre 48 € et 96 € par élèves par année scolaire selon l'appel d'offre (Soit pour 24 élèves entre 1152 € et 2304 € - actuellement le transport est gratuit).

Les tâches administratives inhérent à l'obtention des cartes de transport seraient à la charge des secrétariats des communes.

7 - Assainissement

87 % des propriétaires se sont engagés pour l'assainissement collectif proposé par l'agglomération du Soissonnais.

8 - Informations et questions diverses

- Veillée du centenaire de la Bataille du Chemin des Dames organisée à Serches le 16 avril à 20h au monument aux morts et marche jusqu'au cimetière de Serches. Des photophores bleus ont été allumés et déposés au Monument aux morts et devant les croix du carré militaire. Une vingtaine de participants ont été présent.
- Cérémonie commémorative : août 2018 - Le 8 août 1918, une carrière de Ciry Salsogne a explosée et engendré la mort de 150 soldats, dont certains sont enterrés au cimetière militaire de Serches. D'autres soldats sont restés ensevelis. Madame le maire propose de rencontrer le maire de Ciry Salsogne afin d'organiser une cérémonie.
- Une animation "Jardins à partager" est prévue le 30 avril à 10h. Au programme : plantation et semis de légumes et de fleurs sur le domaine public.
- Projet Relais Assistante Maternelle par l'association Familles Rurales Acy-Serches. Plusieurs communes ne souhaitent pas adhérer à ce projet pour le moment.
- Bâtiments sur le terrain communal : Un inventaire pourrait être fait afin de libérer de la place pour du stockage.
- Travaux de Voirie sur la RD 952 prévus dans la montée vers Ciry Salsogne.

Fin de la séance du conseil à 23h00

Bernadette KASPRZAK

Loïc LALYS

Joëlle PIENNE

Représenté par Joëlle Pienne

Monique CERVEAUX

Denis FAIRIER

Raphaël HACARD

Représenté par Denis Fairier

Bénédicte HENON

Anne SANNER

Patrick TASSIN

Pascal TRIBOUILLOY

Gonzague WILLIATTE